



VILLE DE
SAINT-FLOUR

Hôtel de Ville
1, place d'Armes - B.P. 36
15102 SAINT-FLOUR CEDEX
Tél. 04 71 60 61 20
Fax 04 71 60 11 08

Madame BONHOMME
Usine ARDELIS
ZA le Rozier-Coren

15100 SAINT-FLOUR

Services Techniques
Tél. : 04.71.60.91.54
Fax : 04.71.60.91.44
JPB/RR/VH n° 2014-703
Affaire suivie par Mme BADUEL
i.baduel.saintflour@gmail.com

Saint-Flour, le 12 juin 2014

Objet : défense incendie ZA le Rozier-Coren

Madame,

La commune de Saint-Flour confirme que la défense incendie, créée sur la zone artisanale du Rozier-Coren, telle que la zone est aménagée actuellement, est conforme à la réglementation en vigueur.

- Présence de plusieurs poteaux incendie sur le réseau AEP public
- distance maximum entre deux appareils inférieure ou égale à 400 ml
- débit 60 m³/h pendant 2 heures sous un bar de pression.

A titre d'information, je vous rappelle que la commune ne gère pas les aménagements relatifs à la défense incendie en domaine privé.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Sénateur-Maire,
L'Adjoint Délégué

Jean-Pierre RICHARD



Copie : Madame Laurence RICHARD, Directrice de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour

Monsieur Serge MEDARD, Directeur Général des Services, Ville de Saint-Flour